

Une cellule de veille et de coordination

Dès l'apparition du risque pandémique A H1N1, fin avril, l'entreprise a réactivé la cellule de veille et de coordination mise en place fin 2005 avec la grippe "aviaire". Chargée notamment de suivre la possible évolution de la grippe A H1 N1 vers une pandémie grippale, elle est en contact régulier avec les pouvoirs publics, plus particulièrement le ministère de la santé et les autorités administratives régionales, la FCD et les milieux scientifiques.

Elle fonctionne 7 jours sur 7.

Les mesures prises

A date et pour limiter les risques de contamination du personnel, l'entreprise a d'ores et déjà pris les mesures suivantes :

- Des mesures de prévention et d'hygiène "classiques" :

- Affichage rappelant les consignes d'hygiène de base (cf. affiches jointes)
- Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière

- Des mesures spécifiques :

- Acquisition, pour les collaborateurs, de masques de protection FFP2. Leur stockage est centralisé et la cellule de crise en déclencherait la livraison en cas de besoins (ou sur ordre des autorités administratives).
- Acquisition de distributeurs de produits virucides à installer sur les lavabos.